



Communication de documents administratifs

Bases légales

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation : Art. L3211-1 et suivants
Code de l'Environnement : Art D.10 et suivants

Formulaire à renvoyer dûment signé à

Administration communale de Tubize
A l'attention du fonctionnaire de l'information
Grand Place 1 – 1480 Tubize

Service Urbanisme
Grand Place 1
1480 Tubize
info@tubize.be

1	IDENTITE DU DEMANDEUR : Nom : Prénom : Adresse : Téléphone : Courriel : <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Voisin (50 mètres) <input type="checkbox"/> Promoteur <input type="checkbox"/> Autre
----------	--

Par la présente demande, je souhaite (cocher la case qui convient) :

- Obtenir des explications relatives à un dossier
- Consulter les pièces d'un dossier sur place et sans déplacement des documents
- Obtenir une copie de certaines pièces relatives à un dossier

2	Objet précis de la demande : Adresse du bien : Réf. Cadastrale : Numéro du permis : Date des travaux : Ma demande concerne les documents suivants, décrits précisément : Motifs et motivation de la demande :
----------	---

3	<p>Le demandeur déclare avoir pris connaissance des règlements relatifs à la redevance pour les travaux administratifs spéciaux ainsi qu'à la taxe sur la délivrance de documents administratifs et s'engage à payer le montant qui sera réclamé par l'Administration communale, même si la recherche devait s'avérer infructueuse, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Pour une demande standard (datant d'après 1990) : 1 heure de travail forfaitaire à 43.75€▪ Pour une demande nécessitant des recherches dans les carnets (datant d'avant 1990) : 2 heures de travail forfaitaire à 43.75€ de l'heure▪ Pour une photocopie noir et blanc : 0.15€ par page A4 et 0.17€ par page A3▪ Pour une photocopie couleurs : 0.62€ par page A4 et 1.04€ par page A3 <p>Nous vous signalons qu'il vous appartient de respecter toutes les législations en vigueur dont notamment celles relatives aux droits d'auteur, de propriété intellectuelle, RGPD, etc. Il est interdit de diffuser (de quelque manière que ce soit), de transférer, de mettre en ligne les documents qui vous sont transmis et tout particulièrement les plans. L'usage est exclusivement personnel.</p> <hr/> <p>Date de la demande : Signature :</p>
----------	--